

II

LA CRISE FISCALE

Le thème de cette deuxième partie est la crise fiscale de l'État en Amérique latine des années 1980, déjà présente au Brésil et dans toute la région depuis la première crise pétrolière. Après la crise au Mexique en 1982, cette crise fut identifiée comme une crise de la dette extérieure. Pour certains, il était clair que c'était beaucoup plus que cela : la crise extérieure était avant tout une crise fiscale, vu que l'État était maintenant le grand débiteur, et la crise fiscale était, plus largement, une crise de l'État puisque, à son aspect fiscal, s'ajoutait l'épuisement de la stratégie d'industrialisation par substitution des importations – qui allait configurer la crise du mode d'intervention de l'État sur le plan économique – et le dépassement de la forme bureaucratique de gestion de l'État. Tous les pays d'Amérique latine ont connu à un degré variable la crise fiscale. La Colombie est peut-être la seule exception. Certains l'ont dépassée plus rapidement comme le Chili. D'autres, frappés par l'hyperinflation, paroxysme de la crise fiscale, ont considérablement amélioré leurs finances au milieu des années 1990, comme la Bolivie, l'Argentine, le Pérou et dans une moindre mesure le Brésil. Ils rencontrent encore des problèmes dans ce domaine qui les empêchent de reprendre le chemin du développement économique durable.